

GOUVERNEMENT EN FRANCE.

Il n'est pas de pays où la manie de trop gouverner ait pris de plus profondes racines qu'en France et où elle ait causé plus de mal.

JEFFERSON.

Nous sommes assez loin, aujourd'hui, de la crise violente qui a suivi la révolution de Février, pour nous arrêter dans notre course, — j'allais dire, notre fuite, — et jeter, derrière et devant nous, un regard calme, débarrassé des illusions de la joie ou du trouble de l'épouvante. Il faut revenir sur le danger qui nous a menacés, et examiner si nous n'avons pas contribué nous-mêmes à le faire naître par nos erreurs en fait de gouvernement et les abus de la centralisation.

La France, après Février, a rencontré dans une très-petite fraction de la nation, que l'on a désignée par le nom de *socialiste*, des exigences insatiables, — des prétentions gigantesques, dont l'absurdité n'a eu d'égal que l'effroi de la majorité. Parce que les socialistes ont cru que tout était possible, le reste de la nation a cru que tout était perdu. Cet excès des désirs, d'une part, et de la crainte, de l'autre, a été aussi peu honorable pour le caractère et l'intelligence de notre patrie, que nuisible à ses intérêts et au développement légitime des idées de progrès. Nous ne voulons pas répondre, cependant, à toutes les questions soulevées par l'apparition de socialisme; il nous suffit de savoir que, s'il existe, c'est qu'il a, quelque part, sa raison d'exister; nous nous bornerons donc à signaler quelques-unes de ses causes, les plus générales et les moins contestées. La première et la plus puissante est, sans contredit, l'ignorance trop universelle, en France, des notions élémentaires de l'Économie politique. Si on connaissait mieux le rôle de la concurrence, quelle est la nécessité de l'épargne, comment se forme le capital et quels sont ses rapports avec les salaires; en un

mot, comment se crée la richesse d'une nation, les apôtres des nouvelles doctrines auraient prêché dans le désert. Mais nous sommes un peuple plus logicien que savant, et nous aimons mieux tirer les conséquences d'une erreur que chercher une vérité. Pour n'avoir pas compris que la propriété, acquise sans violence, enrichit un individu sans appauvrir personne, et que s'il est fâcheux de ne pas être propriétaire, cela ne prouve pas que la propriété soit une expropriation sans indemnité des non-propriétaires, on a assimilé la propriété au vol, ensuite le propriétaire au voleur, puis celui-ci au coupable. Dieu sait où l'on se serait arrêté, en cheminant ainsi de conséquence en conséquence.

Nous pourrions encore, sans risquer de nous tromper, trouver non pas une justification, mais une explication à ces exagérations des idées socialistes, dans le besoin de réaction et de contraste, rendu inévitable par un règne de dix-huit années, pendant lequel l'enthousiasme politique, le prosélytisme, en un mot, tout effort ayant un autre but que l'intérêt personnel, étaient considérés comme des inconvenances par les heureux du jour, ou tout au moins comme des inconvenances par ceux qui se piquaient d'avoir du goût et des lumières. Dix-huit ans, pendant lesquels la notion d'un progrès incessant et fatal des institutions sociales s'était tellement oblitérée, que le perfectionnement le plus logique et le plus pacifique semblait au pouvoir une tentative de désordre ; où il fallait être un hardi penseur pour croire que l'association n'était pas criminelle, et où on considérait l'adjonction des capacités électorales et l'augmentation des incompatibilités parlementaires, comme un acte révolutionnaire, inspiré par des passions *aveugles* ou *ennemies*.

Il nous serait facile de voir une autre cause de l'explosion de ces doctrines dans cette prédisposition du caractère français à toutes les réformes politiques où l'esprit d'égalité, la compassion pour les malheureux et les aspirations de la fraternité humaine prennent une large place. Mais ce serait nous éloigner du but de cet article. D'ailleurs, est-il raisonnable de tant s'effrayer de l'épanouissement de toutes ces idées et de tous ces désirs après un jour d'orage ? Tant que la nature de l'homme ne sera pas changée, n'y aura-t-il pas des aspirations insatiables vers un mieux impossible ? C'est le sentiment de l'infini dans la société politique ; une des manifestations sentimentales, une des formes poétiques de la vie populaire. Et, si ces espérances n'existaient pas, où serait le lien qui unit le présent à l'avenir ? sans ces lieux, comment serions-nous avertis qu'il y a quelque chose de plus

lumineux par de-là l'horizon du présent? Les sectes socialistes sont, à l'ordre actuel, ce que les hérésies étaient à l'Église pendant le moyen-âge, une excitation incessante au progrès, une réclamation de ceux qui souffrent moralement et physiquement contre l'oubli et l'insouciance où tous les pouvoirs satisfaits et forts cherchent à s'endormir. Mieux vaut, au reste, pour un peuple l'exaltation des idées que la résignation de l'abrutissement.

Le danger du socialisme, comme organisation sociale, nous préoccupe donc peu : nous n'y croyons pas. Quand ses théories seront applicables et appliquées, c'est qu'elles seront devenues utiles, et que tout le monde les aura acceptées. Jusque là, elles resteront à l'état d'hypothèse, et nous avons foi dans la discussion (si on la laisse libre) pour les empêcher de devenir un péril sérieux. Ce qui nous paraît plus digne d'attention, c'est l'ensemble avec lequel toutes les sectes socialistes ont adopté le même moyen pour mettre leurs idées en pratique. En effet, si les prétentions étaient diverses, si toutes les écoles n'allaient pas d'un pas égal à l'attaque de la vieille société, si elles différaient par leur point de départ et le but auquel elles se proposaient d'arriver, toutes, au moins, s'entendaient sur la méthode qui devait leur permettre de réaliser leur idéal. Ce moyen n'était que l'intervention du gouvernement. Les plus rationalistes, comme les plus sentimentales de toutes ces sectes, comptaient bien plus sur le concours de l'autorité centrale que sur l'adhésion de la raison individuelle, sur la loi que sur le dévouement. C'était toujours, c'était partout la main lourde, maladroite et brutale du pouvoir, placée sur le cœur de chaque citoyen pour en égaliser et en réglementer les palpitations.

Cette conception, si elle ne trouvait pas des obstacles matériels insurmontables, n'échouerait pas moins devant les impossibilités morales ; car une révolution sociale n'est que la conséquence d'une révolution morale accomplie antérieurement. Vainement, les faits voudraient précéder les idées ; les attaques *a priori* contre la propriété n'ont jamais réussi. Il faut autre chose pour en venir à bout que des surprises de nuit ou des subtilités d'ergoteurs. Singulière aberration de croire la communauté possible, même avec le concours du gouvernement, avant que les hommes soient communistes, de décréter l'association, avant que les sentiments qui en sont la substance elle-même, soient partagés par tous ! Il serait aussi facile d'ordonner la vertu, ou de condamner quelqu'un à la joie. Et, pour rendre la contradiction plus choquante, ces doctrines sur l'extension illimitée du pouvoir ont éclaté avec le plus de force, précisément à l'époque où on

faisait appel, par le suffrage universel, à la volonté et à l'opinion de chaque citoyen, afin de remédier aux fautes d'un gouvernement qui avait voulu dominer l'opinion publique, au lieu de la consulter. Il y a pourtant des gens qui ont cru toutes ces folies utiles et réalisables, et il y en a d'autres qui ne sont pas encore remis des terreurs qu'elles leur ont causées.

Mais laissons de côté ces généralités qui n'ont plus d'utilité aujourd'hui, et revenons à ce fait que toutes les écoles étaient d'accord sur une augmentation des attributions gouvernementales. Il y a, selon nous, dans cette erreur unanime, quelque chose de plus grave que le socialisme lui-même, et qui révèle un vice profond de nos institutions politiques. Si les socialistes ont pu s'imaginer qu'il dépendait du pouvoir que tous leurs rêves de solidarité, d'égalité des salaires, d'association, de garantie du travail, de gratuité du crédit fussent réalisés, il faut que le gouvernement ait laissé se propager, en France, une idée bien fautive de ce qu'il *doit* faire et de ce qu'il *peut* faire ; il faut qu'il ait, par l'extension abusive de son intervention administrative, créé une espèce d'excuse légale aux prétentions les plus exorbitantes des novateurs. Ce reproche de mettre son initiative, son autorité, sa force à la place de celles des citoyens, de mêler ses fonctionnaires à toutes les entreprises, de réglementer tous les actes, est adressé, depuis longtemps, au gouvernement français ; ajoutons qu'il est mérité par lui. Mais, c'est surtout en matière administrative, que les inconvénients en ont été critiqués ; et, pour nous, c'est au point de vue de l'économie politique que nous allons en signaler les tristes conséquences.

Certes, nous étonnerons beaucoup nos lecteurs, en leur disant que le gouvernement, dans ses rapports avec les intérêts matériels de la nation, fait réellement du socialisme, et que ses principes et ses actes économiques ne sont pas autre chose que le commencement de la réalisation des utopies socialistes. Il est vrai qu'il agit comme M. Jourdain, faisant de la prose sans le savoir ; mais, pour être innocentes, ses intentions ne sont pas moins dangereuses. Car, il y a là un exemple pernicieux et une provocation incessante aux entreprises socialistes ; tout au moins, c'est se placer dans une position désavantageuse pour les repousser.

Les faits nous serviront de preuve, dans cette discussion. Commençons par *le droit au travail*, et comparons les réclamations des industriels protégés par les tarifs de douanes avec celles des ouvriers socialistes, et nous verrons si elles ne se confondent pas dans une identité parfaite, identité de besoins, identité de droit, identité d'absur-

dité. Il n'y a pas de différence dans la demande, il n'y en a que dans la réponse qui leur est faite.

Quelle était l'argumentation des ouvriers ou de ceux qui parlaient en leur nom? — Nous avons des bras, disaient-ils, c'est-à-dire des moyens de production. Nous voulons travailler, c'est-à-dire créer des produits. Nous demandons que la société consomme nos produits, en d'autres termes, qu'elle nous garantisse du travail.

Voici, d'un autre côté, ce que disent les industriels protégés : — Nous avons de l'intelligence, des capitaux, des usines, c'est-à-dire des moyens de production. Nous voulons qu'ils travaillent, c'est-à-dire qu'ils créent des produits. Nous voulons que la société consomme nos produits, en d'autres termes, qu'elle nous garantisse du travail.

Or, que répond le gouvernement à deux exigences si parfaitement semblables? Il dit aux ouvriers : La société n'a pas besoin de vos produits, puisqu'elle ne les achète pas ; donc, votre travail est inutile. La loi ne saurait intervenir entre le producteur et le consommateur, pour déterminer le besoin de vendre du premier et le besoin d'acheter du second. Ce n'est pas elle qui peut donner une utilité à un produit, c'est uniquement le besoin du consommateur. Maintenir la liberté économique, voilà l'œuvre du gouvernement. Après cette réponse sévère, mais juste et vraie, il tient aux partisans de la protection un langage bien différent : Vous avez des moyens de production, donc vous avez le droit de produire ; si vous avez le droit de produire, l'obligation de consommer vos produits est imposée à la société, lors même qu'elle n'en a pas besoin, puisqu'elle les achèterait moins cher des producteurs étrangers. Nous nous empressons donc d'intervenir entre le vendeur et l'acheteur : protéger une industrie aux dépens des autres industries, et lui garantir ainsi du travail, tel est le devoir du gouvernement.

Si les socialistes insistent, on a, pour les convaincre, des moyens énergiques, à défaut de raisons, tandis que, si les protectionnistes ne trouvent pas suffisantes les surtaxes à l'importation des produits étrangers, on a recours à la prohibition absolue ; et, s'ils réclament encore, on y joint la faveur des primes à l'exportation.

Nous le demandons : Y a-t-il pourtant une différence entre les prétentions des ouvriers partisans du droit au travail, par l'intervention du gouvernement, et les prétentions des industriels partisans du droit au travail par la protection? Y a-t-il une différence en fait, peut-il y en avoir une en droit? Le gouvernement peut-il, sans inconséquence, nous dirions sans iniquité, s'il agissait sciemment) garantir du travail

à telle industrie et ne pas le garantir aux autres ? forcer les consommateurs à acheter tels produits, c'est-à-dire à payer un salaire à tels producteurs et refuser le même avantage à d'autres catégories de produits ou de producteurs ?

(La suite au prochain numéro).